



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

CONGRES ANNUEL de L'USP  
4, 5 et 6 mars 2016 à Paris

### Motion **Dérogeons aux GHT**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès les 4, 5 et 6 mars 2016, se positionne contre les GHT, nouvelles superstructures se superposant aux actuels services, pôles, hôpital...

Il s'agit d'un niveau supplémentaire de gestion avec un risque de dilution des responsabilités. La notion de territoire, très floue et très variable, risque de produire un éloignement géographique entre la prise de décision et les lieux de soins concernés, interrogeant les principes d'accessibilité, continuité, proximité, affichés par cette nouvelle loi de santé.

Le risque aussi est celui du gigantisme (macrostructure), de l'augmentation de la bureaucratie et de son coût.

La compétition actuelle des établissements pour la conquête des territoires et de la position d'établissement support illustre ce risque.

L'USP rappelle son positionnement sur la psychiatrie de secteur avec ses articulations et ses réseaux comme principe de fonctionnement, que toute organisation se doit de garantir.

Le modèle reste pour nous l'établissement public de secteur, regroupement de quelques secteurs sur une base collaborative, garantissant une gestion spécifique de la psychiatrie et une enveloppe budgétaire répartie sur des critères géo-populationnels avec abandon de toute référence à l'activité (VAP) pour le financement.

Nous appelons l'ensemble des établissements en psychiatrie à demander une dérogation pour garder leur indépendance.